



MONACO

pour une écologie inclusive

La vocation de l'association Happy Hand Monaco est de contribuer à l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap dans une démarche écologique et plus globale du respect de la Nature et du Vivant

ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN

En agissant avec nous, vous favorisez le **Faire Ensemble** et le **Vivre Autrement**, vous contribuez à **changer le regard sur les différences**, vous permettez aux familles et aux aidants de **savourer des moments de répit**, vous participez à la **création de l'écolieu inclusif L'ALTERRECHO** innovant et unique en région.

COMMENT VOUS IMPLIQUER ?

- En participant à nos manifestations
- En adhérant et en faisant un don
- En devenant bénévole actif ou ponctuel
- En partageant vos compétences

N'hésitez pas à contacter

Joe FRANÇOIS - Présidente : 06.12.03.72.64
contact@happyhand-association.com

Steve MONDOT - Vice-Président : 07.85.48.87.94

Bulletin à découper et à renvoyer à
Association Happy Hand - Palais Miramar
39 boulevard des Moulins 98000 MONACO

www.happyhand-association.com



NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE POSTALE :

CODE POSTAL :

PAYS/COMMUNE :

ADRESSE E-MAIL :

N° TÉLÉPHONE :

OUI, je souhaite aider l'association par mon action (précisez) :

- OUI, j'adhère en qualité de :
- | | | |
|--|-----------------|--------------------------|
| - Membre adhérent et non adhérent | 50€ | <input type="checkbox"/> |
| - Membre bienfaiteur (personne physique) | 200€ | <input type="checkbox"/> |
| - Membre bienfaiteur (personne morale) | Jade : 1.000€ | <input type="checkbox"/> |
| | Indigo : 5.000€ | <input type="checkbox"/> |
| | Opale : 10.000€ | <input type="checkbox"/> |
- OUI, je fais un don d'un montant de€

Règlement par chèque à l'ordre de "Association Happy Hand Monaco"